

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 20 juin 2023 à 18h00

Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. Présentation du Conseil de Développement (CODEV) de l'Aunis par Madame Christine DUCOURNEAU (référente du groupe Démocratie Participative et Pouvoir D'agir) accompagnée de bénévoles

2. FINANCES

2.1 Taxe d'Aménagement communautaire – Modification du taux sur les communes de Ballon et Saint Crépin

3. ENVIRONNEMENT

3.1 Attribution de subventions au titre de l'année 2023

4. PLANIFICATION – URBANISME

4.1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) - Bilan de la concertation des procédures de modification n°1 et modification simplifiée n°2

5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5.1 Parc d'activités du Fief Magnou (Commune de Forges) – Constitution de réserves foncières - Achat de terrains au Conseil Départemental de la Charente-Maritime

5.2 Droit de préemption urbain - Déclaration d'Intention d'Aliéner 23U0007 – Commune du Thou

6. POLE METROPOLITAIN CENTRE ATLANTIQUE

6.1 Projets au titre du volet mobilité des Contrats de Plans Etat Région (CPER) 2023-2027 des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire – Présentation du Livre blanc TER pour le Pôle métropolitain Centre Atlantique

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Modification du tableau des effectifs

8. ADMINISTRATION GENERALE

8.1 Convention de partenariat entre les quatre EPCI constituant le Groupe d'Action Locale (GAL) « La Rochelle - Ré - Aunis » dans le cadre du volet territorial des fonds européens 2021-2027

9. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

10. REMERCIEMENTS

Le Président

Jean GORIOUX

